

## **DÉVIATION DE CHÉMERY : CONCERTATION PUBLIQUE DU 14 DÉCEMBRE 2017 AU 31 JANVIER 2018**

**Le Conseil départemental de Loir-et-Cher organise une concertation publique préalable au projet de déviation de Chémery. Elle débutera par une réunion publique organisée jeudi 14 décembre à 19 h à l'Espace Beaumont de Chémery.**

Cette concertation publique a pour objectifs d'**informer les citoyens** sur le projet de déviation, de **recueillir l'avis du public** et d'**établir un dialogue** entre les usagers, les riverains et le Conseil départemental afin d'**enrichir le projet**.

Cette démarche doit permettre d'explicitier les enjeux de ce projet d'intérêt général :

- **les enjeux locaux** : sécuriser la traversée de Chémery, diminuer les nuisances en centre-bourg afin notamment d'améliorer le cadre de vie des Chémérois.
- **les enjeux départementaux et interdépartementaux** : renforcer la RD 956, axe structurant du département entre l'A10 et l'A85 reliant les pôles économiques de Blois, Contres et de la Vallée du Cher ; et servir de vecteur de développement touristique sur tout le sud du département.

**A partir du 15 décembre, le public est invité à consulter le dossier de concertation :**

- Sur le site internet du Conseil départemental : [www.departement41.fr](http://www.departement41.fr) ;
- À l'Hôtel du Département et à la mairie de Chémery.

**Il sera possible de faire connaître ses observations durant toute la durée de la concertation via :**

- Les registres accompagnant le dossier de concertation à l'Hôtel du Département et à la mairie de Chémery ;
- Courrier au Conseil départemental de Loir-et-Cher : Hôtel du Département - Direction des Routes - Place de la République - 41020 Blois Cedex ;
- L'espace dédié à cet effet sur le site internet du Conseil départemental : [www.departement41.fr](http://www.departement41.fr) .

**À l'issue de cette phase de concertation, un bilan sera établi. Il permettra de valider et/ou faire évoluer le projet après prise en considération des remarques des citoyens qui se seront exprimés.**

---

### **CONTACT PRESSE**

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12